



# ***MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX***

## ***Brise d'Infos***

### ***N° 1 juillet 2002***

Voici un nouvel outils d'information municipal. Il ne remplacera pas le bulletin municipal que vous connaissez. En revanche de part son contenu et sa fréquence (mensuelle), il se veut plus proche des préoccupations des aixois et surtout plus présent dans son actualité.

#### **Subventions aux associations**

Depuis plusieurs années, la commune s'efforce de soutenir le mouvement associatif aixois. L'évolution du montant des subventions attribuées depuis 7 ans en témoigne :

1995	3494 €
2001	22410 €
2002	25849 €

Il n'est pas certain que ce gros effort de redistribution de fonds publics puisse être maintenu au fil des ans, malgré toute notre sympathie envers le mouvement associatif et notre désir de le voir se maintenir.

Aux associations de trouver des fonds hors subventions communales, celles-ci ne devant constituer qu'une part de leur budget.

#### **Sémaphore**

Par délibération en date du 20 juin 2001, la commune a décidé l'acquisition du sémaphore. Au 1er juillet, le site est toujours propriété du ministère de la défense et géré par le cercle mixte de Rochefort. La commune n'a actuellement aucune responsabilité dans la gestion du site.

L'acte de transfert de propriété devrait être signé d'ici la fin de l'année.

#### **Point Accueil**

Le point d'information touristique municipal situé à la gare maritime, est ouvert jusqu'au 31 août de 10h00 à 17h00 tous les jours.

Tel : 06 75 28 38 66

#### **Point Plaisance**

L'accueil des plaisanciers est reconduit du 1er juillet au 31 août. Eric MANET et Mathieu ARSONNEAU sont à la disposition des usagers du port 3 heures avant et après la pleine mer.

Canal VHF : 9 tel : 0678 52 61 91

#### **Renforts Estivaux**

La gendarmerie rue Marengo est ouverte jusqu'au 31 août. Numéro d'appel : 17

Centre de secours : Deux Sapeurs-Pompiers du centre principal de Rochefort sont arrivés pour renforcer l'équipe de sapeurs volontaires aixois dirigée par Dominique PORTRON.

Numéro d'appel : 18

#### **Assistante Sociale**

Prochaines permanences en mairie :

Lundi 22 juillet de 15 h à 17 h

Lundi 16 septembre de 15 h à 17 h

Pas de permanence en août.



## ***MAIRIE DE L'ÎLE D'AIX***

### ***Brise d'Infos***

#### **Environnement**

La commune poursuit sa politique de préservation de l'environnement. Sept actions structurantes ont été programmées cette année avec différents partenaires :

#### **Collecte sélective des déchets**

En association avec la communauté d'agglomération du Pays Rochefortais.

Les sacs jaunes pour les emballages, bleus pour les journaux et maintenant également gris pour les ordures ménagères sont à votre disposition en mairie.

Du 1er juillet au 31 août les matinées de collecte sont les suivantes :

Ordures ménagères : Lundi, jeudi, samedi

Verres : Mardi

Encombrants : Jeudi

Emballages et journaux : Vendredi

Jours d'ouverture de la déchetterie :

Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi  
de 15h30 à 17h30.

#### **Poubelles supplémentaires**

Vingt poubelles et 8 containers supplémentaires ont été disposés dans l'île. Alors si vous trouvez un papier à terre, la poubelle ne devrait pas être trop loin. Merci d'avance.

#### **Protection des dunes**

La protection des dunes entre Tridoux et Jamblet est maintenant terminée. Coté plage un rang de palissades girondines protège l'écosystème des vents dominants en stabilisant le sable en pied de dune. Coté Est les clôtures interdisent l'accès aux promeneurs mettant ainsi à l'abri les plantes du piétinement.

#### **Conservatoire du littoral**

La tempête de 1999 ayant fortement dégradé le chemin côtier du Nord de l'île, la circulation des cyclistes y est devenue dangereuse.

Pour préserver la forêt, pour votre plaisir et votre sécurité, le conservatoire du littoral et la commune, ont délimité une zone piétonne autour du fort Liédot.

#### **Plan Vélo**

Afin de mieux informer la population sur les zones sensibles de l'île, une carte des sentiers piétons et cyclistes, éditée par le Syndicat Mixte, est à votre disposition au point accueil.

#### **Garages à vélos**

De nouveaux garages à vélos aux abords des plages, des sentiers piétons et dans le village sont en cours d'installation.

#### **Office National des Forêts**

En partenariat avec La commune, le conservatoire du littoral mène une étude avec l'Office National des Forêts sur le devenir des zones boisées au Nord de l'île. Elle comportera trois volets : l'inventaire des arbres morts ou malades à abattre, la réhabilitation des cheminements forestiers et l'entretien des jeunes plans.

Une sensibilisation sur l'entretien des terrains des différents propriétaires de parcelles boisées est également à l'ordre du jour tant au niveau environnemental qu'au niveau de la prévention des risques contre l'incendie.